

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds d'infrastructure mondial Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir une croissance du capital et du revenu à long terme, en investissant principalement dans des titres de sociétés situées partout dans le monde qui participent au développement, à l'entretien, à la réparation et à la gestion d'infrastructures ou qui bénéficient indirectement de ces activités.

Stratégies de placement : Le Fonds investit principalement dans des sociétés œuvrant dans le secteur des infrastructures, est diversifié au point de vue géographique et peut investir dans diverses sociétés de petite à forte capitalisation.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions mondiales de sociétés du secteur des infrastructures qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements à long terme et pouvant tolérer un risque de placement moyen.

Pour la période close le 31 août 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Maple-Brown Abbott Ltd. est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 1 349 373 \$ au 31 août 2019 à 1 174 904 \$ au 31 août 2020, en baisse de 13 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 105 730 \$ et du rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de -7,3 % pour la période, contre -11,1 % pour son indice de référence, soit l'indice Infrastructure mondiale S&P (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui

n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements d'autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, les fermetures et les restrictions liées à COVID-19 ont entraîné une forte réduction de l'activité économique mondiale. Cette situation a entraîné un recul important des marchés mondiaux des capitaux, la plupart des catégories d'actifs ayant été touchées par le fait que les investisseurs cherchaient à réduire leurs risques.

Les désaccords sur les niveaux de production de pétrole entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont donné lieu à une offre excédentaire de pétrole dans un contexte où la demande était déjà basse, entraînant une baisse des prix de l'énergie.

La victoire de Boris Johnson à l'élection générale du Royaume-Uni a été généralement perçue comme favorable aux sociétés de services publics. Au cours de la période, le Royaume-Uni a conclu un accord avec l'Union européenne (UE) concernant sa sortie du Royaume-Uni de l'UE (*Brexit*). Les marchés des capitaux ont perçu l'élection convaincante de Boris Johnson comme très positive pour la suite des négociations du Brexit.

La baisse des taux d'intérêt mondiaux a été généralement favorable aux évaluations des sociétés d'infrastructures, particulièrement les sociétés de services publics réglementés en fonction du rendement réel.

La surpondération modérée et la sélection des titres dans les secteurs du stockage et du transport de pétrole et de gaz ont contribué au rendement du Fonds. La surpondération du Fonds dans des titres du secteur des infrastructures au Royaume-Uni a aussi été favorable au rendement.

Parmi les titres qui ont contribué au rendement du Fonds figurent ceux de Severn Trend PLC, Hydro One Inc. et Koninklijke Vopak NV. Severn Trent a profité d'une décision finale positive de son organisme

de réglementation, qui a fixé les revenus autorisés de la société britannique réglementée de distribution d'eau pour les cinq prochaines années. Hydro One, une entreprise de transport et de distribution d'électricité entièrement réglementée en Ontario, a reçu une décision positive sur une affaire fiscale et une détermination positive sur ses tarifs de transport. Koninklijke Vopak, qui possède des infrastructures mondiales de stockage de produits chimiques et d'énergie, a bénéficié d'une occupation croissante de ses terminaux de stockage et a récemment amélioré ses possibilités de croissance.

L'importante sous-pondération du Fonds dans des titres de sociétés de services publics d'électricité a compromis le rendement, surtout compte tenu de la vigueur soutenue des services publics d'électricité axés sur l'énergie renouvelable. Une légère sous-pondération dans les titres de sociétés des États-Unis a nui au rendement en raison de la grande proportion de titres de sociétés de services publics d'électricité dans la composante sociétés d'infrastructures américaines.

Parmi les facteurs qui ont le plus freiné le rendement, notons la position dans Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide, qui possède et exploite un réseau mondial d'aéroports. La société a connu une forte baisse du trafic en raison des restrictions liées à la pandémie.

Au cours de la période, un certain nombre de nouvelles positions ont été ajoutées au Fonds, notamment, Ameren Corp., société de services publics d'électricité à tarifs réglementés de qualité supérieure, qui de l'avis du sous-conseiller a un fort potentiel de croissance dans un secteur qui semble sous-évalué. Les titres d'American Electric Power Co. Inc., une importante société de services publics d'électricité à tarifs réglementés aux États-Unis, ont également été ajoutés au Fonds, le sous-conseiller estimant que la société affiche des perspectives de croissance supérieure à la moyenne. Le titre de Duke Energy Corp., importante société de services publics réglementés aux États-Unis, a été ajouté, le sous-conseiller étant d'avis que la société est en bonne position pour profiter de l'augmentation de la consommation d'électricité.

Parmi les positions du Fonds qui ont été augmentées, mentionnons Vinci SA, société française propriétaire d'infrastructures de concessions diversifiées. Le sous-conseiller est d'avis que le portefeuille de la société, composé d'actifs de concession de grande qualité et bien gérés, réagira rapidement à une reprise économique. Sempra Energy Inc. est une entreprise d'infrastructures nord-américaine diversifiée qui compte des services publics et des terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié aux États-Unis et des infrastructures au Mexique. Le titre a été ajouté en raison de la vigueur continue des activités de base de la société. Le titre d'Edison International, une entreprise de services publics d'électricité de Californie, a été ajouté à un prix que le sous-conseiller juge intéressant.

Parmi les positions liquidées du Fonds, notons Tokyo Gas Co. Ltd., étant donné le rendement relativement solide de la société. Le produit de la vente a été affecté à l'achat de titres de sociétés de services publics américains. Le titre d'Atlantia SPA, société italienne d'exploitation de routes à péage, a été vendu dans un contexte de faiblesse et d'incertitude continues attribuable à la pandémie. Le titre

de SBA Communications Corp., entreprise américaine d'infrastructures de communication sans fil, a été vendu en raison de l'évaluation de la société. Le produit a été affecté à l'achat de titres d'entreprises de services publics réglementés aux États-Unis.

La position dans Enbridge Inc., grande entreprise pétrolière et gazière du secteur intermédiaire en Amérique du Nord, a été réduite en raison d'un environnement de croissance de plus en plus difficile. La position du Fonds dans Hydro One a été réduite après que la société eut inscrit un rendement relativement supérieur à celui d'autres sociétés détenues par le Fonds et le produit de la vente a été affecté à l'achat de titres de sociétés de services publics réglementés aux États-Unis. La position du Fonds dans National Grid PLC, société de services publics d'électricité et de gaz au Royaume-Uni, a été réduite après une période de rendement supérieur.

Événements récents

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

La propagation de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'écllosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (SI CIBC), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (MM CIBC).

SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au sous-conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds communs de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds communs de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire pourrait détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au

nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et les marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds d'infrastructure mondial Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,04 \$	10,61 \$	13,34 \$	12,86 \$	13,09 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,37 \$	0,43 \$	0,43 \$	0,39 \$	0,33 \$
Total des charges	(0,30)	(0,30)	(0,33)	(0,38)	(0,39)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,26)	(0,01)	0,21	2,33	0,46
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,55)	0,65	(0,72)	(1,21)	0,05
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,74) \$	0,77 \$	(0,41) \$	1,13 \$	0,45 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,07 \$	0,14 \$	0,07 \$	0,07 \$	– \$
Des dividendes	0,01	0,01	–	–	–
Des gains en capital	–	0,23	2,25	0,59	0,70
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,08 \$	0,38 \$	2,32 \$	0,66 \$	0,70 \$
Actif net à la fin de la période	10,16 \$	11,04 \$	10,61 \$	13,34 \$	12,86 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	195 187 \$	253 170 \$	311 525 \$	397 483 \$	416 083 \$
Nombre de parts en circulation⁴	19 215 185	22 943 558	29 349 229	29 793 860	32 365 181
Ratio des frais de gestion⁵	2,45 %	2,45 %	2,45 %	2,45 %	2,67 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	2,76 %	2,80 %	2,78 %	2,81 %	3,10 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,07 %	0,13 %	0,21 %	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	35,85 %	18,03 %	36,35 %	85,23 %	40,88 %
Valeur liquidative par part	10,16 \$	11,04 \$	10,61 \$	13,34 \$	12,86 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'infrastructure mondial Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,22 \$	10,79 \$	13,71 \$	13,22 \$	13,37 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,37 \$	0,43 \$	0,44 \$	0,41 \$	0,34 \$
Total des charges	(0,17)	(0,18)	(0,19)	(0,25)	(0,22)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,27)	–	0,22	2,49	0,51
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,57)	0,61	(0,72)	(1,28)	0,09
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,64) \$	0,86 \$	(0,25) \$	1,37 \$	0,72 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,18 \$	0,25 \$	0,20 \$	0,21 \$	0,13 \$
Des dividendes	0,03	0,02	0,01	–	–
Des gains en capital	–	0,24	2,45	0,61	0,68
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,21 \$	0,51 \$	2,66 \$	0,82 \$	0,81 \$
Actif net à la fin de la période	10,32 \$	11,22 \$	10,79 \$	13,71 \$	13,22 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	66 905 \$	86 494 \$	113 011 \$	146 373 \$	122 317 \$
Nombre de parts en circulation⁴	6 483 436	7 712 561	10 478 136	10 673 105	9 253 847
Ratio des frais de gestion⁵	1,25 %	1,25 %	1,25 %	1,34 %	1,33 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,60 %	1,63 %	1,61 %	1,62 %	1,62 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,07 %	0,13 %	0,21 %	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	35,85 %	18,03 %	36,35 %	85,23 %	40,88 %
Valeur liquidative par part	10,32 \$	11,22 \$	10,79 \$	13,71 \$	13,22 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds d'infrastructure mondial Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,61 \$	11,18 \$	14,12 \$	13,65 \$	13,80 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,39 \$	0,45 \$	0,46 \$	0,42 \$	0,35 \$
Total des charges	(0,03)	(0,05)	(0,05)	(0,07)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,27)	–	0,22	2,39	0,50
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,64)	0,65	(0,71)	(1,05)	0,09
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,55) \$	1,05 \$	(0,08) \$	1,69 \$	0,89 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,32 \$	0,40 \$	0,35 \$	0,39 \$	0,29 \$
Des dividendes	0,05	0,04	0,02	0,01	0,01
Des gains en capital	–	0,25	2,44	0,67	0,70
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,37 \$	0,69 \$	2,81 \$	1,07 \$	1,00 \$
Actif net à la fin de la période	10,68 \$	11,61 \$	11,18 \$	14,12 \$	13,65 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	912 812 \$	1 009 709 \$	1 186 367 \$	1 281 087 \$	1 349 861 \$
Nombre de parts en circulation⁴	85 479 265	86 941 321	106 069 112	90 712 244	98 898 778
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,03 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,09 %	0,07 %	0,13 %	0,21 %	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	35,85 %	18,03 %	36,35 %	85,23 %	40,88 %
Valeur liquidative par part	10,68 \$	11,61 \$	11,18 \$	14,12 \$	13,65 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires du sous-conseiller en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2020, avant renonciations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	42,42 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	57,58 %	100,00 %

Rendement passé

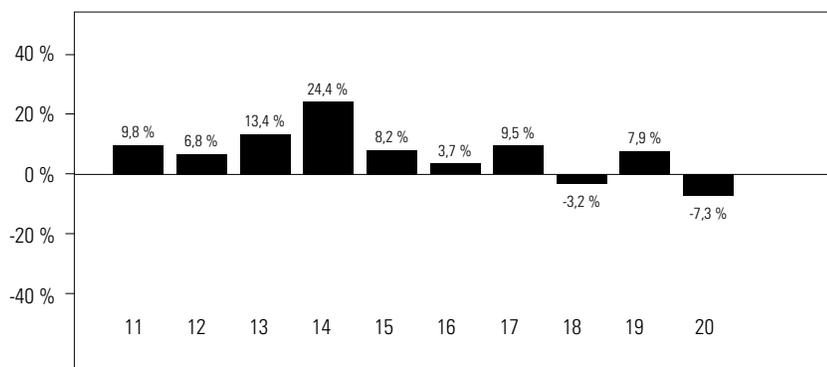
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

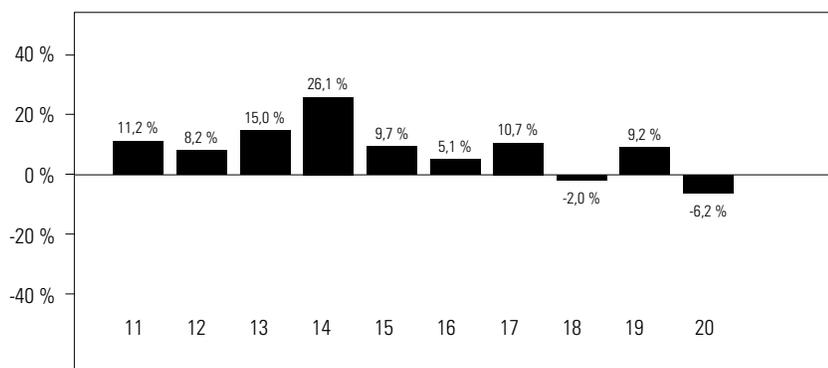
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

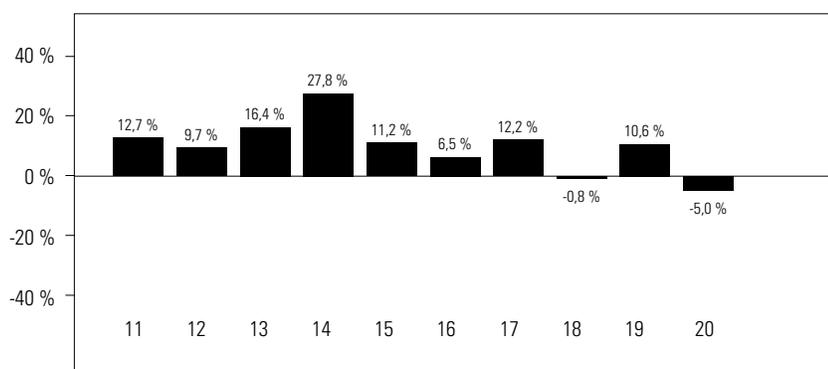
Parts de catégorie A



Parts de catégorie F



Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2020. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice Infrastructure mondiale S&P.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	-7,3 %	-1,1 %	1,9 %	7,0 %	ou	13 novembre 2007
Indice Infrastructure mondiale S&P	-11,1 %	0,3 %	4,1 %	8,7 %		
Parts de catégorie F	-6,2 %	0,1 %	3,2 %	8,4 %		19 novembre 2007
Indice Infrastructure mondiale S&P	-11,1 %	0,3 %	4,1 %	8,7 %		
Parts de catégorie O	-5,0 %	1,4 %	4,5 %	9,8 %		19 novembre 2007
Indice Infrastructure mondiale S&P	-11,1 %	0,3 %	4,1 %	8,7 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice Infrastructure mondiale S&P est composé des plus importantes sociétés d'infrastructure cotées en Bourse qui répondent à des critères précis de placement. L'indice vise à fournir une exposition liquide aux principales sociétés cotées en Bourse du secteur mondial des infrastructures, sur les marchés développés et émergents.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Services publics	56,8	Getlink SE	5,6
Industrie	20,6	Duke Energy Corp.	5,6
Énergie	16,1	Vinci SA	5,1
Immobilier	3,6	Sempra Energy	4,7
Trésorerie	3,0	Ameren Corp.	4,6
Autres actifs, moins les passifs	-0,1	Koninklijke Vopak NV	4,6
		Severn Trent PLC	4,5
		National Grid PLC	4,4
		NiSource Inc.	4,3
		Atmos Energy Corp.	4,0
		Hydro One Ltd.	3,9
		American Electric Power Co. Inc.	3,9
		Flughafen Zurich AG, actions nominatives	3,7
		Crown Castle International Corp.	3,6
		Williams Cos. Inc. (The)	3,4
		Edison International	3,2
		Dominion Energy Inc.	3,1
		Trésorerie	3,0
		United Utilities Group PLC	2,9
		Transurban Group	2,8
		Kinder Morgan Inc.	2,5
		Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	2,5
		Enbridge Inc.	2,5
		Cheniere Energy Inc.	2,0
		Spark Infrastructure Group	2,0

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.